



Solidaires Finances Publiques

VAL - DE - MARNE

Local syndical- Hôtel des Finances

1 Place du Général Billotte - 94040 CRÉTEIL Cedex

Tél. : 01-41-94-34-64 ; 01-43-99-65-48 ou 37-95

solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

Déclaration liminaire du Comité Technique Local (CTL) du 5 décembre 2017 :

« Démocratie »

Monsieur le Président du CTL,

L'ordre du jour de ce CTL est le parfait reflet de notre administration :

- les **ponts naturels 2018** : où comment IMPOSER des congés, tout en faisant semblant de demander l'avis des agents... en indiquant que sur les 7 ponts, les 3 du mois de mai ne peuvent pas être choisis, la Direction générale n'en voulant pas à cause de la campagne d'Impôt sur les Revenus... alors que nos collègues des SIP aimeraient au contraire pouvoir faire une pause à cette occasion ! Et en précisant ensuite que les 3 de fin d'année sont proposés pour s'aligner sur ceux choisis par le Centre de contacts. Bref, on vous demande votre avis « sous réserve de retenir les mêmes que ceux choisis par d'autres ! Démocratie ?!?

- le **transfert de la caisse unique du SIP de Nogent-sur-Marne vers la Trésorerie...** sans se soucier un seul instant du devenir de l'actuel caissier et de la charge de travail supplémentaire qui pèsera désormais sur une seule personne ! (nous en reparlerons d'ailleurs ci-après).

- proposition de **critères complémentaires pour le TBVS** (Tableau de Bord de Veille Sociale)... mais pourquoi faire ?!?

Car le constat est malheureusement déjà sans appel : le mal-être au travail ne cesse de croître, avec toutes les conséquences néfastes qui en découlent (arrêts longues maladies et parfois mêmes décès).

- **Regroupement au CDIF des missions foncières des SIP de Boissy-saint-Léger et de Charenton-le-Pont**, ou comment donner enfin raison aux syndicats !

Car, rappelons-le, Solidaires Finances publiques avait insisté sur la spécificité du métier cadastral (ayant même conduit la DG à créer une école spécialisée !), à la fragilité qui consisterait à transférer cette mission sur 1 ou 2 agents par sites, etc. Quelle perte de temps de devoir désormais revenir en arrière ! Et quelle désillusion pour tous les collègues

qui se sont investis pour tenter de maintenir cette mission à flot ! Et oui, à la DDFiP on avance comme on recule...

- horaires d'ouverture du Centre des Finances publiques (CFP) de Saint Maur-des-Fossés : ou comment vendre le regroupement d'une Trésorerie en affirmant que cela n'entraînera strictement aucun changement, tout en « incitant très fortement » juste après l'ensemble des agents du CFP à changer les horaires d'ouverture, afin de tenir compte de la charge de travail de... la caisse. Vous savez, celle-là même que l'on fusionne quelques lignes plus haut, car, après tout, comme ils ne sont pas suffisamment débordés, autant leur rajouter encore du boulot, non ?!?

- Point sur le PRS (Pôle de Recouvrement Spécialisé) : ou comment faire en sorte qu'un service soit coulé dès sa création... et que, 7 ans plus tard, il ne s'en soit toujours pas remis (faute d'effectifs suffisants et d'organisation logique dès le départ, malgré les biens trop nombreuses interventions d'alerte de Solidaires Finances publiques).

En espérant que la direction comprenne enfin pourquoi nous nous inquiétons pour le SDE (Service Départemental de l'Enregistrement), qui suit le même parcours (dossiers antérieurs non transférés, non traités, plus de sachant dans les services extérieurs, très nombreux nouveaux agents dans le service nouvellement créé, missions nouvelles créées, etc).

- Bilan de la campagne de notation. Quotas, quotas, quotas !

- Le retour du baromètre social. Et oui, les années passent, mais la question reste la même : pourquoi gaspiller de l'argent public en sondages pour obtenir un résultat que nous connaissons déjà :

73 % des agents pensent que la DGFIP n'évolue pas dans le bon sens (66 % en juin 2015), quelle surprise !

78 % que l'administration ne les écoute pas : tel est bien le problème !

71 % (+3) disent que l'attention portée aux conditions de travail est insuffisante... ça me rappelle quelque chose...

57 % ne croient plus à l'allègement des tâches (53 % en juin 2015), qui était pourtant la grande promesse de M. Parent

Dans le Val-de-Marne :

* 81 % des agents évaluent leur stress à un niveau supérieur à 5 sur 10 (6,6 de moyenne)

* tous les indicateurs fustigent l'obligation de devoir continuellement travailler dans l'urgence (64%), la charge de travail trop importante (62%), etc.

* le nombre d'agressions et de fiches de signalement ne cessent d'augmenter (+15%)

* Et que dire des promesses faites lors de la fusion :

55 % des agents sont insatisfaits des perspectives d'évolution de leurs carrières

63 % sont mécontents de leur rémunération (qui ne cesse de diminuer !)

* Et, monsieur le Directeur, je vous invite à déboucher vos oreilles :

80 % des agents du Val-de-Marne considèrent que la DGFIP n'apporte pas une attention suffisante aux conditions et à la qualité de vie au travail et à l'écoute des agents (taux d'insatisfaction supérieur au national, pourtant déjà très important : 71%)

58 % que le climat social est mauvais dans notre Département !

Vous l'aurez compris M. le DDFiP, il faut déboucher aussi les oreilles du DG !

Sinon cela ne sert à rien de réaliser des baromètres sociaux tous les ans : il suffit dès à présent de nous écouter en améliorant nos carrières, nos rémunérations et nos conditions de travail !

- **Gel de postes de chefs de services** : ou chronique des fusions de services (SPF deux par deux, SIE de Maisons-Alfort avec Charenton-le-Pont, SIP de Charenton-le-Pont avec Maisons-Alfort et suppression de la Trésorerie Nord Val-de-Bièvre... malgré l'opposition très nette des élus locaux : Démocratie ?!?).

- **Mise en place d'une Trésorerie OPH** (office Public de l'Habitat)... tout en oubliant d'insister sur le fait que les agents vont intégrer un service... qui a vocation à disparaître ! Et la Direction ose affirmer que ce regroupement ce fait dans l'intérêt des agents ?!?

C'est sûrement pour cela qu'il n'y a à ce jour pas de solution de restauration, ni aucune information sur les places de parking ou les primes de restructuration !

C'est sûrement cette volonté de penser en priorité aux agents (et non pas aux primes perçues par le Directeur en fonction du nombre de restructurations), que les agents ne sont pas plus officiellement informés que nous avons ENFIN un médecin de prévention. D'ailleurs... il ne figure même pas sur l'annuaire !

À croire que la phobie administrative ne touche pas que les sommets de l'État !